

FICHE
MÉTIER
D'ART



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIER
D'ART

LAUZIER

LAUZIER

MÉTIER

Professionnel spécialisé dans la couverture des toits de pierre, le couvreur en lauzes est appelé selon les régions, lauzier, lauzeur, lavier...

Le terme générique de lauze désigne certaines pierres plates de natures différentes qui peuvent être regroupées en deux grandes catégories : d'une part, les lauzes de schiste auxquelles on peut rattacher des minéraux tels que le basalte, la phonolite et certaines lauzes de grès ou d'ardoise et d'autre part, les lauzes calcaires (souvent appelées laves mais aussi platin) auxquelles sont également rattachées des lauzes de grès. Généralement, les lauzes utilisées comme éléments de couverture ne sont pas échantillonnées : elles présentent des dimensions variables et sont plus ou moins épaisses. Les lauzes sont extraites dans des carrières traditionnellement exploitées par le lauzeron ou proviennent d'anciennes toitures sur lesquelles le lauzier récupère les pierres en état d'être réutilisées.

Parmi les nombreuses techniques traditionnelles de pose de la lauze, on peut citer la pose au clou ou à la cheville, la pose sur mortier ou encore la pose à sec. Ces techniques diffèrent en fonction de la roche utilisée pour la couverture, des caractéristiques du toit (pente, forme, avec ou sans charpente de bois...) et des savoir-faire régionaux avec des différences possibles au sein d'une même région. Ainsi, sur certains toits d'Auvergne notamment, les lauzes de schiste peuvent être clouées ou chevillées sur un support constitué de voliges jointives (planches de bois de forme rectangulaire fixées les unes à côté des autres sur les chevrons de la charpente).

Dans les régions alpines, elles peuvent être posées en tas de charge sur un support en mortier, celui-ci recouvrant les voûtes qui forment le toit.

Les lauzes de calcaire ou de schiste peuvent se poser sur un lit de mortier d'argile tapissé sur des lattes et des contre-lattes fixées sur les chevrons.

En Bourgogne par exemple, le lavier procède à une pose sur « doli ». Il commence par fixer sur les chevrons des lattes qui serviront de support à une première épaisseur de lauzes posées à plat. Ces lauzes constituent le doli sur lequel seront posées les lauzes de la couverture. Il assure un plan de couverture régulier et empêche les lauzes de glisser. Les lauzes de la couverture sont aussi calées grâce à des « millions » (éclats de pierre provenant de la taille et utilisées comme cales dans les couvertures de Bourgogne).

Dans le Périgord, on peut observer une pose des lauzes en tas de charge sur des liteaux en sapin ou sur des lattes de châtaignier. Les lauzes sont alors insérées entre les lattes, celles-ci servant de support tout en permettant de bloquer chaque lauze.

Dans certaines régions et notamment dans les Grands Causses, les constructions traditionnelles ne comportent pas de charpente en bois, celle-ci étant remplacée par une maçonnerie sur voûte. La couverture repose dans ce cas sur l'extrados de la voûte, posée tangentiellement à son arc. Les lauzes sont posées en tas de charge et sont calées avec des éclats de pierre. Elles se maintiennent par leur seul poids, les rangées supérieures bloquant les rangées inférieures.

Qu'il s'agisse de lauzes neuves ou de lauzes de réemploi, le lauzier doit les tailler et dans le cas d'une pose au clou ou à la cheville, il doit les percer ou réaliser des encoches latérales. Avant d'entamer le travail de couverture, il procède au calibrage des lauzes. Il les trie selon leurs dimensions, celles-ci déterminant leur place sur le toit. Ainsi, les lauzes les plus grandes seront conservées pour l'égout (ligne basse du versant d'un toit) et le faitage (intersection de deux versants formant un angle rentrant). La progression du travail se fait par rangs horizontaux successifs, sur toute la longueur du versant ou le tour de la circonférence. La pose de chaque rangée de lauzes s'exécute sur tous les versants afin que la charge des pierres se répartisse de façon homogène sur la charpente. En effet, la lauze est un matériau très lourd. Le poids considérable d'une couverture en lauzes nécessite une charpente robuste, particulièrement lorsque la pente est de l'ordre de 40°, donc faible. L'avantage d'une pente forte est qu'une part importante de la charge porte sur les murs soulageant ainsi la charpente.

L'étanchéité est assurée par le principe de recouvrement. Par conséquent, le couvreur commence la couverture par l'égout pour remonter jusqu'au faitage, les lauzes étant posées les unes sur les autres en quinconce. La partie de la lauze restant apparente est le pureau. La partie recouverte par le rang suivant est le faux pureau et la dernière partie, recouverte par le troisième rang consécutif, est appelée le recouvrement. Elle correspond à trois épaisseurs de pierre et n'est absolument pas exposée aux infiltrations d'eau ou de poussière. La valeur du recouvrement diffère selon la pente de la toiture et son exposition aux intempéries. Ainsi, plus la pente est faible, plus le recouvrement est important.

La pose des lauzes se fait généralement à pureau décroissant, c'est-à-dire que le pureau diminue au fur et à mesure que les rangs s'approchent du faitage. On peut toutefois, dans certaines régions, observer des couvertures ne présentant pas de pureau décroissant, avec des lauzes de dimensions à peu près équivalentes sur toute la toiture. Les lauzes n'étant, d'une manière générale, pas standardisées et donc de largeurs différentes, la pose se fait à joints brouillés ou liaisons brouillées. Dans certains cas, la pose peut être totalement brouillée, aucun rang n'apparaissant sur la toiture.

Le lauzier doit choisir chaque lauze selon sa forme, ses dimensions, *son épaisseur* mais tout au long du travail, il devra quand-même retailler chacune d'elle et en atténuer les bosses afin d'assurer un ajustement correct. Il doit également procéder à une vérification constante de la pente de chaque lauze qu'il pose et du travail déjà effectué.

FORMATIONS

De nombreuses formations préparent au métier de couvreur. Concernant le métier de lauzier, il existe une formation dispensée au CFA de Furiani (Haute-Corse) en contrat d'apprentissage et préparant au CAP de couvreur spécialité lauzes.

FORMATION INITIALE

Niveau V (Niveau équivalent au brevet d'études professionnelles - BEP, au certificat d'aptitude professionnelle - CAP)

CAP couvreur, 2 ans.

BEP technique du toit, 2 ans.

Niveau IV (Niveau équivalent au Bac, au bac technologique, au brevet de technicien - BT, au brevet des métiers d'art - BMA, bac professionnel - Bac Pro)

Baccalauréat professionnel patrimoine bâti, 2 ans.

BP couvreur, 2 ans.

Niveau III (Niveau équivalent aux formations BAC + 2 de type brevet de technicien supérieur - BTS, diplôme des métiers d'art - DMA)

BTS charpente-couverture, 2 ans.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La formation dispensée au CFA de Furiani est également organisée en contrat de professionnalisation et prépare au CAP de couvreur spécialité lauzes.

Retrouvez toutes les adresses des organismes de formations initiales et professionnelles continues dans les métiers d'art en consultant notre base de données sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Retrouvez le schéma des formations aux métiers d'art sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Sur le site <http://www.moveart.org/>, retrouvez toutes les adresses des centres de formations en Europe.

ENVIRONNEMENT

Selon une étude menée par le Céreq en 2005, on recensait environ 140 entreprises ayant un certificat de qualification Qualibat relatif au matériau régional « couverture en lauzes », essentiellement réparties dans six régions : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'azur, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Corse.

Diverses opérations sont menées en région afin de favoriser l'emploi de la lauze dans le bâti traditionnel. Ainsi, on peut citer, à titre d'exemple, le Parc national de la Vanoise qui a mis en place une politique de sauvegarde du patrimoine bâti intégrant un programme d'aide à la restauration des toitures traditionnelles en lauzes, initié en 1983. Il a déjà permis de rénover plus de 700 chalets d'alpages et habitations traditionnelles de Maurienne et de Tarentaise.

Parallèlement à ces actions entreprises en faveur de l'emploi de la lauze comme matériau de couverture, différentes difficultés subsistent telles que le manque de main-d'œuvre qualifiée ou la pénurie du matériau. Celles-ci entraînent notamment le problème du coût des toitures en lauzes. Pour pallier ce problème d'approvisionnement en lauzes, les professionnels utilisent souvent des lauzes de schiste récupérées sur d'anciennes toitures. En revanche, la fermeture ou l'épuisement des carrières d'extraction des lauzes calcaires provoquent des difficultés importantes car les lauzes réalisées dans ce type de roche ne sont que très rarement réutilisables. Par ailleurs, la solution résidant dans le réemploi de lauzes a pour conséquence de dénaturer une partie du patrimoine bâti existant.

La lauze est souvent remplacée par d'autres matériaux de couverture comme par exemple des ardoises brutes et non calibrées qui sont encore produites dans quelques carrières mais aussi des ardoises industrielles ou des tuiles.

ORGANISMES PROFESSIONNELS

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB),

2, rue Béranger, 75140 Paris Cedex 03.
Tél. : 01 53 60 50 00. Fax : 01 45 82 49 10.

capeb@capeb.fr

<http://www.capeb.fr>

Organisation professionnelle représentant les professionnels de l'artisanat du bâtiment. Elle défend les intérêts matériels et moraux du secteur, promeut et représente les métiers devant les instances de concertation et de décision et auprès du grand public. Elle organise des journées nationales d'étude et édite la revue «Le Bâtiment artisanal ». La CAPEB possède une bibliothèque comprenant plus de 2000 ouvrages techniques sur tous les corps de métiers du bâtiment et dont l'accès est réservé uniquement à ses adhérents.

Fédération française du bâtiment (FFB),

33, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.
Tél. : 01 40 69 51 00. Fax : 01 47 23 58 77.

<http://www.ffbatiment.fr>

La fédération qui regroupe 56 000 entreprises adhérentes dont 41 000 artisanales, représente les salariés de la profession, les défend auprès de l'administration, des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des acteurs de la construction. Elle comporte, en son sein, le Conseil de l'artisanat, instance créée en 1959 et entièrement dédiée aux entreprises artisanales. Elle édite la revue technique « Bâtimétiers » diffusant les informations issues d'une veille technologique et réglementaire portant sur l'ensemble des métiers du secteur du bâtiment.

Groupement français des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH),

7, rue la Pérouse, 75784 Paris Cedex 16.
Tél. : 01 40 69 51 68. Fax : 01 47 20 06 62.

charbonneauc@gmh.ffbatiment.fr

<http://www.groupelement-mh.org>

Instance nationale représentative qui assure notamment la liaison entre les professionnels de la restauration de monuments historiques et du patrimoine ancien avec leurs donneurs d'ouvrages : direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la Culture, DRAC, collectivités locales, propriétaires privés, associations...

La section couverture regroupe des entreprises spécialisées dans la restauration de la couverture de Monuments Historiques, réclamant une connaissance professionnelle très approfondie. L'exigence de la qualification justifie le petit nombre d'entreprises adhérentes (14). Diffusion de la liste des membres sur le site Internet.

Qualibat,

55, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

Tél. : 01 47 04 26 01.

<http://www.qualibat.com>

Organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment qui a mis en place une nomenclature détaillée par activité et niveau de technicité.

SALONS ET MANIFESTATIONS

Journée du patrimoine de pays et des moulins,

Annuel, juin,

Fédération Patrimoine-Environnement, LUR-20 rue du Borrégo, 75020 Paris

Tél. 01 42 67 84 00. Fax 01 42 67 53 46.

jppm@associations-patrimoine.org

<http://patrimoine-environnement.fr/>

Organisée notamment par la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (Patrimoine-Environnement), cette manifestation, lancée en 1998, a pour vocation de faire connaître le patrimoine régional français : le bâti et les paysages ainsi que les savoir-faire et les métiers traditionnels. Elle est l'occasion de visiter certains sites historiques, des ateliers d'artisans, des chantiers de restauration du patrimoine...

Salon international du patrimoine culturel à Paris,

Annuel, novembre,

Ateliers d'art de France, 8, rue Chaptal - 75009 Paris

Tél. : 01 44 01 08 30

patrimoine@ateliersdart.com

<http://www.patrimoineculturel.com/>

Plus particulièrement consacré à l'origine aux restaurateurs, le salon du patrimoine culturel s'est progressivement ouvert à tous les acteurs de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine mobilier et immobilier. Salon tout public.

Journées européennes des métiers d'art - JEMA,

Annuel, avril

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

<http://journeesdesmetiersdart.fr/>

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), initiées et coordonnées par l'INMA, portent pour ambition la valorisation du patrimoine immatériel et vivant. Elles fédèrent et mobilisent l'ensemble des acteurs du secteur. Les professionnels des métiers d'art sont au cœur de l'événement : portes ouvertes d'ateliers et de centres de formation, expositions, rencontres, démonstrations de savoir-faire, circuits de découverte, etc. Elles ont lieu tous les ans, le premier week-end d'avril, pendant trois jours et dans toutes les régions de France.

CONCOURS

Olympiades des métiers,

WorldSkills France – Comité français des Olympiades des métiers (COFOM)

7, rue d'Argout - 75002 Paris

Tél : 01 40 28 18 58

cofom@cofom.org

<http://www.worldskills-france.org>

Les Olympiades des Métiers ont pour vocation de faire concourir de jeunes professionnels de 18 à 23 ans, apprentis, compagnons, élèves de lycées professionnels, stagiaires ou salariés. Ce concours permet aux meilleurs jeunes du monde entier de se mesurer lors d'une compétition internationale, organisée sur un même site, donnant ainsi une vision complète des métiers et des compétences d'aujourd'hui dans tous les secteurs de l'économie. Organisées tous les 2 ans dans un pays du monde, les Olympiades des métiers se déroulent en 3 temps : les sélections régionales, les finales nationales et la compétition mondiale.

Prix de sauvegarde VMF,

93, rue de l'Université, 75007 Paris.

Tél. : 01 40 62 61 71. Fax : 01 45 51 12 26.

<http://www.vmfpatrimoine.org/>

L'association Vieilles maisons françaises décerne chaque année différents prix lors de son concours national de sauvegarde du patrimoine bâti, réservé aux adhérents. Les thèmes des prix sont variés et correspondent à la diversité des besoins des adhérents et aux souhaits des mécènes.

SOURCES D'INFORMATION

ORGANISMES

Fondation du Patrimoine,

23-25, rue Charles Fourier, 75013 Paris

Tel. : 01 53 67 76 00. Fax : 01 40 70 11 70.

info@fondation-patrimoine.org

<https://www.fondation-patrimoine.org/>

Ayant pour objectif de promouvoir la connaissance et la conservation du patrimoine national, la Fondation du Patrimoine s'attache à l'identification, à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine non protégé. À travers les différentes actions qu'elle mène, elle contribue à la sauvegarde des monuments, édifices, ensembles mobiliers ou éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion.

Maisons paysannes de France,
 8, passage des Deux Sœurs, 75009 Paris.
 Tél. : 01 44 83 63 63. Fax : 01 44 83 63 69.
maisons.paysannes@wanadoo.fr
<http://www.maisons-paysannes.org/>

Fondée en 1965, l'association Maisons paysannes de France a pour but de participer à la sauvegarde des maisons paysannes traditionnelles en encourageant et favorisant leur entretien et leur restauration selon les techniques et les savoir-faire propres à chaque région ; de protéger le cadre naturel et humain des maisons paysannes ; de promouvoir une architecture contemporaine de qualité, s'intégrant dans les sites et utilisant des matériaux sains.

Vieilles maisons françaises,
 93, rue de l'Université, 75007 Paris.
 Tél. : 01 40 62 61 71. Fax : 01 45 51 12 26.
<http://www.vmfpatrimoine.org/>

Fondée en 1958 et regroupant aujourd'hui près de 20 000 adhérents, l'association Vieilles maisons françaises intervient auprès des pouvoirs publics afin de faire respecter l'intégrité des édifices anciens et leurs abords. Par la mise en place de nombreuses actions (revue, concours, participation aux Journées du Patrimoine, création d'un label Patrimoine Historique...), elle joue un rôle de connaissance et de sauvegarde du patrimoine historique et paysager auprès d'un large public. Elle mène aussi des actions d'information et de formation auprès des jeunes, scolaires et futurs professionnels du patrimoine.

LIEUX RESSOURCES

Association ouvrière des compagnons du devoir du Tour de France (AOCDTF),

82, rue de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris.
 Tél. : 01 44 78 22 50. Fax : 01 42 71 10 19.
communication@compagnons-du-devoir.com
<http://www.compagnons-du-devoir.com/>

Parallèlement à ses activités de formation, de recherche et de publication, l'association informe sur les métiers du compagnonnage à travers la Bibliothèque des compagnons du devoir et la Librairie du compagnonnage.

Institut supérieur de la couverture,
isc@compagnons-du-devoir.com
<http://www.compagnons-du-devoir.com/>

Les Instituts de métier sont des centres d'expertise animés par des Compagnons du Devoir reconnus au sein de leur profession, qui prennent en compte l'actualité et le devenir des métiers. La mission de ces experts métiers s'articule autour de quatre axes : rencontre, recherche, mémoire et formation.

Pour permettre des échanges accrus au sein de leurs filières, les Instituts de métier organisent des rencontres avec tous les acteurs de leurs professions : colloques, conférences, visites d'entreprises, journées techniques et échanges avec des organisations européennes.

Fédération compagnonique des métiers du bâtiment (FCMB),

7, rue Petit, 75019 Paris.

Tél. : 01 42 02 06 23. Fax : 01 42 03 23 03.

fncmb@wanadoo.fr

<http://www.compagnons.org>

Outre son rôle de formation à différents métiers du bâtiment dans la tradition du compagnonnage, la fédération retrace au sein de ses musées l'histoire des compagnons et de leurs métiers et possède une librairie dédiée au compagnonnage. Avec les Meilleurs ouvriers de France, elle est à l'initiative de la création de la Cité des métiers et des arts à Limoges, celle-ci possédant un centre de documentation ouvert au public, présentant les chefs-d'œuvre réalisés par des compagnons et organisant des expositions temporaires sur les métiers de la main.

PRESSE

Le Bâtiment artisanal,

Mensuel,

CAPEB, 2, rue Béranger, 75140 Paris Cedex 03.

Tél. : 01 53 60 50 00. Fax : 01 45 82 49 10.

<http://www.caheb.fr/>

Magazine des artisans du bâtiment présentant des sujets d'actualité, des dossiers de fonds, des informations fiscales et sociales et une rubrique formation.

Maisons paysannes de France,

Trimestriel,

Maisons paysannes de France, 8, passage des Deux Sœurs, 75009 Paris.

Tél. : 01 44 83 63 63. Fax : 01 44 83 63 69.

publications.mpf@wanadoo.fr

<http://www.maisons-paysannes.org/>

Cette revue présente la diversité des architectures de pays. Elle fournit des exemples de réalisation, des notes techniques de construction, des conseils d'entretien ou d'aménagement respectueux des traditions et des informations juridiques. Elle renseigne aussi sur l'actualité de l'association tant au niveau départemental que national.

Vieilles maisons françaises,

5 fois par an,

93, rue de l'Université, 75007 Paris.

Tél. : 01 40 62 61 71. Fax : 01 45 51 12 26.

infoevue@vmf.net

<http://www.vmfpatrimoine.org/>

Cette revue comporte une étude d'une quarantaine de pages menée par des spécialistes sur l'ensemble de l'architecture ancienne d'un « pays » de France et propose différentes rubriques concernant les acteurs du patrimoine, les jardins, l'actualité (fiscalité, sauvegarde, restauration, expositions, livres) et les actions de l'association.

SITES INTERNET

<http://www.capeb.fr/>

Site de la Capeb : historique et missions du syndicat, organisation, professions représentées à travers les UNA (unions nationales artisanales), chiffres clés de l'artisanat du bâtiment, agenda, notes de conjoncture, dossiers thématiques.

<http://www.compagnons-du-devoir.com/>

Site de l'Association ouvrière des compagnons du devoir du Tour de France. Rubriques : présentation de l'association, ses formations, les 21 métiers du compagnonnage, le réseau d'accueil, agenda des manifestations, présentation de la librairie, la bibliothèque et les publications de l'association.

Les listes d'informations sont proposées à titre indicatif et ne sauraient prétendre à l'exhaustivité.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Consultez le Centre de ressources de l'Institut National des Métiers d'art, une ressource unique sur les métiers d'art :

- Des bases de données documentaires sur l'actualité des métiers d'art et des bases de données sur les formations, accessibles sur son site internet.
- Un fonds documentaire spécialisé : revues, dossiers, ouvrages et plus de 750 films sur ce secteur.

Institut National des Métiers d'art,
23 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01 55 78 85 85
Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18 heures
info@inma-france.org
<http://www.institut-metiersdart.org/>